

Département des DEUX-SEVRES

—
Arrondissement de Niort

—
Canton de PRAHECQ

—
COMMUNE D'AIFFRES

79230

REPUBLIQUE FRANCAISE

🇫🇷

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

🇫🇷

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **lundi 22 février 2010 à 20h30**.

Affiché, le 15 février 2010.

ORDRE DU JOUR :

- I – POINTS D'INFORMATION DES DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET AUX ORGANISMES EXTERIEURS
- III- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
- IV- FINANCES
 - Débat d'orientations budgétaires 2010
- V- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES